

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Creuse



PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE de CHENERAILLES

Le conseil municipal de Chénérailles s'est réuni le 05 juin 2026 à 19h30 à la Mairie de Chénérailles en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Mireille DÉPÊCHE sur convocation en date du 28 mai 2026.

Étaient présents : Mme Mireille DÉPÊCHE, M. Jean-Luc LEGRAND, Mme Oriana PARROT, M. Roger BOTTET, Mme Stéphanie GUIOMAR, M. François PARRY, Mme Anne REDONDEAU, Mme Brigitte LHUISSIER, Mme Ludivine GUIGNARD, M. Bruno DEBELLUT, M. Johan CZERNIKARZ, M. Romain RIQUIER

Absent ayant donné pouvoir : Mme MAZIN Elodie à Mme GUIGNARD Ludivine, Mme AVIGNON Sarah à Mme PARROT Oriana.

Absent : MARIE Jean-Louis

Monsieur CZERNIKARZ Johan a été désigné secrétaire de séance.

Le PV de la dernière séance est lu et adopté par 13 voix pour et 1 abstention.

Ordre du jour :

- 01 – Elections des délégués et des suppléants – Sénatoriales 2026
- 02 – Questions diverses

1. Elections des délégués et des suppléants – Sénatoriales 2026

Délibération n° MA-DEL-2026-46

Le conseil municipal s'est réuni à la Mairie de Chénérailles, le 5 juin 2026 à 19h30.

Vu le décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

Composition du bureau électoral

Mme le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Messieurs et Mesdames BOTTET Roger, LEGRAND Jean-Luc, PARROT Oriana et RQUIER Romain.

La présidence du Bureau est assurée par le Maire.

Élection des délégués

Les candidatures enregistrées : Mr LEGRAND Jean-Luc, Mr BOTTET Roger et Mr PARRY François.

Mme la Présidente rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. La Présidente indique que doivent être élus 3 délégués et 3 suppléants. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 14
- Bulletins blancs ou nuls : 1
- Suffrages exprimés : 13
- Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- Mr BOTTET Roger : 13 voix
- Mr LEGRAND Jean-Luc : 13 voix
- Mr PARRY François : 13 voix

Ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués pour les élections sénatoriales.

Élection des suppléants

Les candidatures enregistrées : Mme PARROT Oriana, Mme GUIOMAR Stéphanie et Mme REDONDEAU Anne.

Mme la Présidente rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des suppléants en vue des élections sénatoriales. La Présidente indique que doivent être élus 3 délégués et 3 suppléants. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 14

- Bulletins blancs ou nuls : 1
- Suffrages exprimés : 13
- Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- Mme REDONDEAU Anne : 13 voix
- Mme GUIOMAR Stéphanie : 13 voix
- Mme PARROT Oriana : 13 voix

Ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de suppléants pour les élections sénatoriales.

Clôture de séance

La séance est levée à 20h20

